

Le Plan Valeurs de la république en Loire-atlantique

**« LA FRANCE EST UNE RÉPUBLIQUE INDIVISIBLE,
LAÏQUE, DÉMOCRATIQUE ET SOCIALE »**

art 1 DE LA CONSTITUTION DE 1946

**« LA RÉPUBLIQUE DOIT ÊTRE LAÏQUE ET SOCIALE,
MAIS ELLE RESTERA LAÏQUE PARCE QU'ELLE AURA
SU RESTER SOCIALE. »**

JEAN JAURÈS, 1904



La lutte contre les discriminations pour la laïcité et en faveur des valeurs de la République est une priorité de l'Etat. La Direction Départementale de Loire Atlantique s'inscrit dans cette priorité en proposant des ressources aux acteurs de la jeunesse du territoire et en faisant de cette thématique, cette année encore, un critère prioritaire dans le cadre de son appel à projet 2017. Elle s'inscrit également dans la mise en œuvre du plan « Valeurs de la république et laïcité ».

LES ENJEUX DU PLAN

1. Répondre aux besoins de qualification et d'accompagnement des acteurs de terrain,
2. Adresser aux populations, à travers les professionnels de terrain, un discours clair,
3. Permettre à des réseaux professionnels différents de travailler ensemble ces questions.

La réussite de ce Plan repose sur la constitution d'un réseau de formateurs compétents en pédagogie et solides sur la maîtrise du cadre historique, juridique et politique.

Les formateurs sont habilités, ils ont reçu une formation commune et vous proposent une formation de 2 jours élaborée au plan national. Cette formation comprend:

- Un travail sur les représentations et une définition des concepts
- Une approche historique et juridique
- Une analyse de situations professionnelles
- Des mises en situation pour travailler les argumentaires
- Des études de cas liées au contexte professionnel

À QUI EST DESTINÉE CETTE FORMATION ?

Cette formation s'adresse à tous les professionnels agents publics, salariés et bénévoles du secteur associatif - qui sont au contact direct des publics, prioritairement ceux en relation avec des enfants, des jeunes ou des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Les professionnels qui interviennent dans l'espace public et les agents d'accueil sont également concernés (gardiens d'immeubles ou d'équipement sportifs, agents d'accueil de mairie...).

La formation permettra :

- d'acquérir les repères historiques et les références juridiques de base sur les valeurs de la République et le principe de laïcité ;
- de travailler sur des cas pratiques répondant aux interrogations du quotidien, par exemple : prière sur le lieu de travail, refus de mixité, demande de financement d'association ayant une activité religieuse, demande de dispense d'enseignement, port de signes religieux ;
- d'échanger sur leurs pratiques professionnelles avec d'autres professionnels. La formation se compose d'un tronc commun et d'un module de spécialisation adapté au profil des participants.

COMMENT S'INSCRIRE

Ces formations sont normalement gratuites, prises en charge par les services de l'État.

Vous pouvez contacter la référente laïcité de la DDJSCS : Valérie Bibard, Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse et formatrice habilitée valerie.bibard@loire-atlantique.gouv.fr ☎ 02 40 12 81 12

La DDJSCS organise prochainement plusieurs sessions :

- **Les 18 et 19 mai** : en co-animation avec Claire Letourneur, Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse, à destination des agents de la DRDJSCS
- **Les 15 et 16 juin** : en co-animation avec Alain Gérardot-Pavegliot, délégué du préfet, à destination des adultes relais
- **Les 19 et 20 juin** : à destination des acteurs de la jeunesse